



## **PROCÈS VERBAL**

### COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PV N°207 CDA/11

RÉUNION DU 22 Mai 2023

**Présents** : Messieurs Mourad EL-IDRISSI, Mickaël CLERCELET, Florian MATHIEU, Valérian THIBERT, Brahim ES-SBITI, Gilles DUTHU, Frédéric DEGAND.

**Absents excusés** : Philippe OUTHIER

Début de séance : 18h45

#### CARNET

- La CDA adresse ses condoléances suite au décès de la grand-mère de Gauthier GOMES
- La CDA adresse ses vœux de prompt rétablissement T.THIOURT, P.BIDAULT, F.DEGAND, H.JUNG.
- La CDA félicite les arbitres qui ont été désignés sur les finales régionales T.ROTHON, C.REMOND, O.LECOEUCHE
- La CDA félicite et remercie chaleureusement C.REMOND pour sa carrière et ses services rendu pour l'arbitrage Côte d'Orien.
- La CDA félicite l'ensemble des arbitres désignés sur les finales de Côte d'Or.
- La CDA adresse ses vœux de prompt rétablissement à T.CHEVANNE.
- La CDA félicite et remercie chaleureusement A.DERVAUX pour sa carrière et ses services rendu pour l'arbitrage Côte d'Orien.

## POINT SUR LES DESIGNATIONS

- A ce jour l'ensemble des observations ont été réalisés (98%)
- Un retour a été fait sur les désignations des arbitres sur les finales de coupe de Côte d'Or ainsi que sur les finales des championnats.

## PROPOSITION JAL/ARBITRE FUTSAL 2023-2024

- FUTSAL : 1 journée non couverte – Manque d'arbitre (3 arbitres non désignable car en arrêt)  
Pour l'instant l'ensemble des arbitres sont de nouveau opérationnel. Il y a encore 2 journées à désigner. F.DEGAND espère compter sur l'ensemble de nos effectifs désignables en futsal.  
F.DEGAND alerte sur les indemnités non versé pour des désignations réalisée un mois auparavant. De plus il faut revoir les indemnités par rapport au nombre de KM (30KM) beaucoup trop faible.  
\* 1 arbitre sera proposé aux derniers PV de la CDA
- La section jeune va proposer 3 arbitres à nommer en ligue pour la saison 2023-2024.
- La section jeune évoque certaines difficultés rencontrée avec les déplacements de certains JAD.
- REMARQUE : Manque d'accompagnateur pour le dimanche 28 Mai au tournoi de Genlis.

- **RAPPEL : les demandes d'années sabbatiques pour être validées et prises en comptes par la CDA doivent être déposée avant le 1<sup>er</sup> septembre de la saison en cours.**

Fin de séance : 20h45

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189-190 des règlements généraux de la FFF.

**Le Président : EL-IDRISSI  
Mourad**

**Le secrétaire : THIBERT Valérian**